Accusé de réception en préfecture
059-215905696-20230609-361-47-2023-DE
Date de télétransmission : 13/06/2023
Date de réception préfecture : 13/06/2023

VILLE DE SIN LE NOBLE

Vu pour être annexé à
la délibération n° 361-47-2023
du Conseil municipal du 09 juin 2023

Le Maire

Christophe DUMONT

Monsieur Eric ANCIAUX

59450 SIN-LE-NOBLE

Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
59450 SIN-LE-NOBLE

SIN-LE-NOBLE
Le 16 mai 2023

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous confirme expressément mon intention de me porter acquéreur, en vue d'y déplacer ma pharmacie, de la parcelle située à SIN-LE-NOBLE sur laquelle nous avons échangé antérieurement.

J'ai bien noté que la superficie, après arpentage, sera de 460 m² et je vous confirme mon intention de l'acquérir au prix de 80.000,00 EUR.

Je vous précise que cette opération sera réalisée par une SCI en cours de constitution et que l'opération sera exclusivement destinée à cette affectation.

Je me tiens à votre disposition pour la mise en place de l'avant-contrat à intervenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

M. ANCIAUX

Département :
NORD

Commune :
SIN LE NOBLE

Section : BB
Feuille : 000 BB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 30/03/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
DOUAI
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 195 rue de Roubaix 59507 59507 DOUAI CEDEX
tél. 03 27 93 48 48 -fax 03 27 93 48 87
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
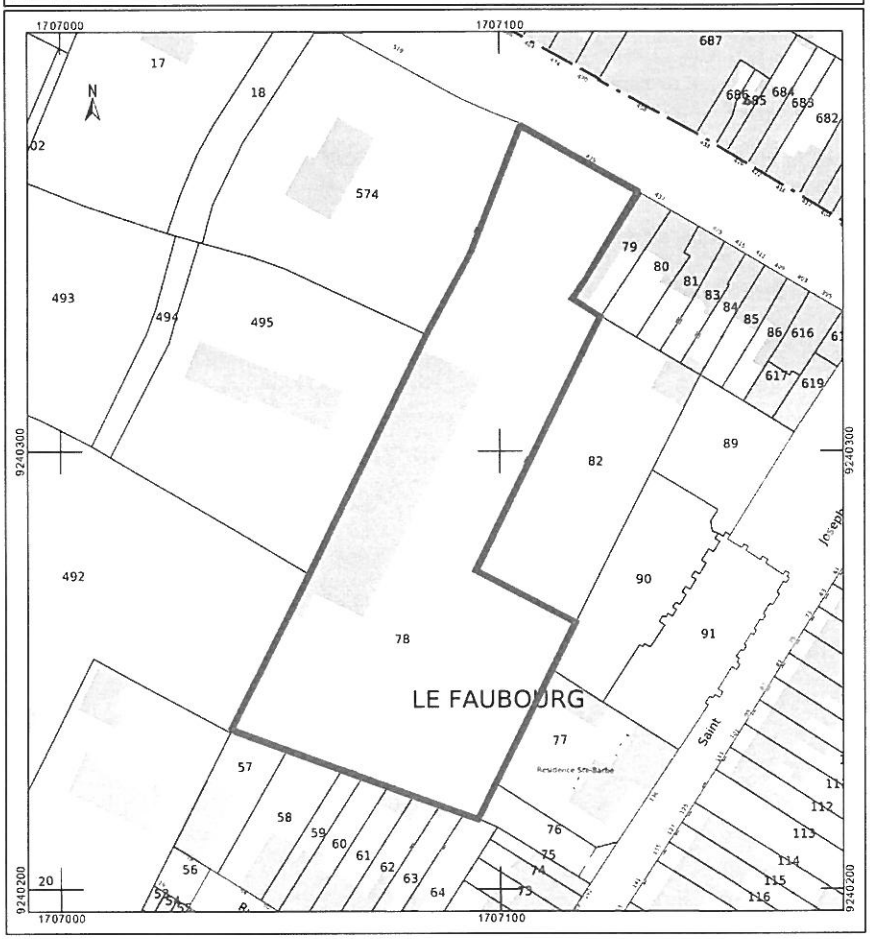
cadastre.gouv.fr